

13250



Distr.: LIMITEE

CEA/TNG/CDSR/CIE/XV/9
31 mars 2000

Original: FRANÇAIS

NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

**Centre de développement sous-régional
pour l'Afrique du Nord (CDSR)**

Quinzième réunion du Comité intergouvernemental d'experts
du CDSR pour l'Afrique du Nord

Tanger (Maroc)
28-31 mars 2000

RAPPORT

I. PARTICIPATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX

1. La quinzième réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) du Centre de développement sous-régional pour l'Afrique du Nord s'est tenue du 28 au 31 mars 2000, au Palais du Marshan à Tanger, Maroc.

La séance d'ouverture a été particulièrement rehaussée par la présence de Son Altesse la Princesse Lalla Fatima Zohra.

Le représentant du Wali de la Wilaya de Tanger a également assisté à la séance d'ouverture.

2. Ont participé à la réunion les représentants des pays membres suivants : Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie.

3. Ont également assisté à la réunion, en qualité d'observateurs, les représentants des organisations sous-régionales, régionales et internationales suivantes : Arab Authority for Agricultural Investment and Development (AAID), l'Association des organisations africaines de promotion commerciale (AOAPC), la Banque islamique de développement (BID), la Banque mondiale (BIRD), le Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD), le Centre africain de recherche appliquée et de formation en matière de développement sociale (CAFRADES), le Conseil international de l'action sociale (CIAS), la Coopération allemande au développement - Bureau de la GTZ, le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), African futures Programme du PNUD, l'Union du maghreb arabe (UMA), la délégation régionale des transports et de la marine marchande, la délégation régionale du commerce et industrie, la délégation régionale de l'agriculture, la délégation régionale de la prévision économique et du plan.

Le corps diplomatique était aussi présent : Consulat du Royaume Uni, Consulat d'Italie et le Consulat honoraire d'Equateur.

4. La liste des participants figure à l'annexe de ce rapport.

II. OUVERTURE DE LA REUNION (point 1 de l'ordre du jour)

5. Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Abdelouahab Rezig, Directeur du CDSR a remercié, au nom du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, Son Excellence Monsieur le Wali de la Wilaya de Tanger et les autorités marocaines pour l'accueil chaleureux réservé aux participants ainsi que pour l'hospitalité donnée au Centre par la ville de Tanger et le Royaume du Maroc. Ses remerciements s'adressent également à tous les participants et plus particulièrement à son Altesse la princesse Lalla Fatima Zohra qui a bien voulu honorer de sa présence la séance d'ouverture.

6. Monsieur Rezig a tenu à remercier les pays membres pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé lors de ses visites officielles dans ces pays, convaincu que les pays qu'il visitera lui réserveront le même accueil.

Il a, par la même occasion, exprimé son entière disponibilité à servir la sous région.

7. Le Directeur du CDSR a par la suite mis en relief la relation qui existe entre la stabilisation économique et financière et la poursuite des réformes d'une part et la croissance économique d'autre part.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de la coopération et de l'intégration régionales dans le contexte de la mondialisation et de la libéralisation pour les pays de la sous-région. A cet égard, il a rappelé la détermination de la CEA à faire de l'intégration aux niveaux régional et sous-régional, l'un de ses objectifs majeurs ainsi que sa disponibilité à apporter son soutien à la coopération maghrébine d'une part, et au développement des relations entre le Maghreb et les autres régions d'Afrique et du monde d'autre part. C'est également dans ce cadre, a-t-il souligné, que des réformes ont été entreprises par la CEA en vue de renforcer les centres de développement sous-régionaux pour de plus grandes efficacité et opérationnalité.

8. Monsieur Rezig a mis en exergue l'influence des facteurs exogènes sur la croissance économique en Afrique du Nord et a cité, à titre d'illustration, les fluctuations des cours du pétrole et les conditions climatiques, comme il a souligné le poids de la dette devenu une entrave au développement. C'est dans ce contexte, a-t-il ajouté, que se situent les séminaires sur la gestion de la dette, l'irrigation, et les études prospectives organisés par le Centre.

9. Le Directeur du Centre a par ailleurs réaffirmé l'intérêt que la CEA, à travers le Centre, accorde à la participation de la femme dans le développement économique et social de la sous-région, intérêt qui s'est traduit notamment par l'organisation, en novembre 1999, d'une réunion de groupe d'experts sur l'équité en genre en Afrique du Nord.

10. Monsieur Rezig a conclu son discours en réitérant ses remerciements à tous les participants et en souhaitant plein succès aux travaux du Comité.

11. Dans son allocution, M. Bouna Sémou Diouf, Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Coordonateur résident du système des Nations Unies au Maroc a d'abord rendu hommage au Directeur du Centre de développement sous-régional de la CEA pour l'Afrique du Nord, M. Abdelouahab Rezig, pour ses efforts en vue de consolider le rôle de la Commission économique pour l'Afrique pour mieux assister les pays à faire face aux nouveaux défis de développement dans le contexte de la mondialisation.

12. Il a continué en soulignant que cette réunion sera l'occasion aux participants de contribuer à enrichir la stratégie d'action à court et moyen termes du Centre sur la base des résultats et des recommandations des différents séminaires organisés sous son égide.

13. En ce qui concerne les thèmes de la réunion, il a noté que ceux-ci rejoignent, dans le cas du Maroc, les orientations du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Dans ce contexte, il a informé les participants que le Maroc, qui réalise des avancées substantielles sur la voie du progrès et du développement grâce à sa politique économique réfléchie et équilibrée sous la conduite éclairée de SM le ROI MOHAMED VI, a été sélectionné pour faire partie des 18 pays participant à la phase pilote de la mise en œuvre de l'UNDAF.

14. Le représentant du PNUD a remarqué que malgré les progrès notables réalisés sur le plan des réformes économiques et de la croissance dans les pays de l'Afrique du Nord, des défis majeurs restent à relever notamment en matière d'accès aux services de santé de base, à l'eau potable à l'éducation ainsi qu'en matière de gestion de l'eau potable et l'irrigation. Tout ceci dans un contexte où les budgets nationaux, qui sont encore loin de pouvoir répondre aux besoins d'une population active croissante, continuent à être grevés dangereusement par la dette.

15. A cet égard, il a souligné que le contexte actuel de mondialisation rendait nécessaire l'adoption d'une nouvelle stratégie pour la gestion de la dette dont le caractère multidimensionnel appelle une stratégie globale de développement à même d'appréhender l'ensemble des données des paramètres et leurs interactions mutuelles.

16. C'est dans cette perspective que se situe l'importance des études prospectives à long terme qui permettent de mieux saisir la complexité des problèmes de développement et de pouvoir y apporter les solutions les mieux adaptées dans le cadre de stratégies réfléchies. A ce propos, il a souligné la disponibilité du PNUD à mettre en réseau les membres du CIE avec les pays de l'Afrique au Sub-saharienne ayant formulé des études prospectives à long terme.

17. Tout en soulignant le caractère évolutif de la promotion de l'équité en genre, le représentant du PNUD a noté que les efforts déployés au niveau de la sous-région restent insuffisants et sont loin de permettre aux femmes de contribuer pleinement au développement économique et social des pays d'Afrique du Nord.

18. Par ailleurs, il a exprimé le souhait de plein succès aux travaux du Comité et a conclu en réitérant ses chaleureuses félicitations au Centre de développement sous régional pour l'Afrique du Nord de la CEA pour la qualité des débats durant les travaux des différents séminaires organisés et les efforts incessants pour l'appui technique approprié et ce pour répondre aux besoins de la sous-région.

III. ELECTION DU BUREAU *(point 2 de l'ordre du jour)*

19. La réunion a élu le bureau, composé des membres suivants :

- Président : Tunisie
- Vice-Président: Mauritanie
- Rapporteur : Algérie

IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX
(*point 3 de l'ordre du jour*)

20. L'ordre du jour a été adopté tel qu'il a été proposé.

V. SUIVI DES RECOMMANDATIONS (*point 4 de l'ordre du jour*)

21. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le document CEA/TNG/CDSR/CIE/XV/2 intitulé «Rapport au Comité intergouvernemental d'experts sur le suivi de la XIVème réunion d'experts» a été soumis pour examen au Comité. Le document passe en revue les recommandations de la 14ème session du CIE concernant certaines activités spécifiques du CDSR, et des questions d'intérêt pour la coopération et l'intégration régionales et donne un compte rendu des actions de suivi entreprises par le CDSR.

22. S'agissant du projet sur l'étude prospective à long terme, il n'a pas été possible de mobiliser à partir de sources extérieures, des fonds nécessaires pour l'organisation d'un séminaire. Néanmoins, une réunion d'experts de la sous-région de l'Afrique du Nord a été organisée par le Centre du 4 au 7 octobre 1999, grâce au soutien financier de la CEA.

23. Concernant la réalisation des projets proposés par le Secrétariat et approuvés par le CIE, dans la mesure où le recours à des financements extérieurs s'avère de plus en plus difficile, d'autres alternatives ont été utilisées par le CDSR pour répondre autant que possible aux recommandations du Comité.

24. Ainsi, une partie du projet relatif à la gestion du commerce en Afrique a été incorporée au séminaire que le CDSR a organisé sur la gestion de la dette, l'investissement et le commerce. Quant à l'étude prospective à long terme, une version révisée du projet, issue du séminaire sur les études prospectives à long terme, a été élaborée et présentée à cette réunion.

25. Concernant la conservation des nappes steppaires d'Afrique du Nord, le projet de document qui a été présenté au Forum maghrébin sur le programme d'action sous régional de lutte contre la désertification, organisé à Alger en septembre 1999 par l'UMA, a été accepté et inclus dans le groupe B des projets du programme d'action sous-régional intitulé : « Programme de développement intégré transfrontalier dans les écosystèmes arides maghrébins ».

26. S'agissant de la formation aux compétences de gouvernance, grâce au financement de la GTZ, les jeunes ont pu participer à la réunion de suivi du Sommet social tenue à Marrakech en mars 1999.

27. Concernant la recommandation de tenir un séminaire sur l'irrigation en Egypte, ce dernier a pu être organisé grâce notamment à l'assistance financière de la CEA et à l'appui technique et logistique du Gouvernement égyptien.

28. En ce qui concerne le contenu de l'étude des conditions économiques et sociales en Afrique du Nord, des efforts ont été entrepris pour intégrer une analyse approfondie de

secteurs stratégiques, en particulier l'agriculture et la dette. De même, le Centre continue à déployer ses efforts pour recruter des correspondants nationaux.

29. Concernant le genre et la promotion de la femme en Afrique du Nord, le Centre a entrepris des actions pour renforcer ses activités dans ce domaine. Dans cette optique, le Centre a initié un projet, de dimension sous-régionale, de concours du meilleur essai sur le thème "Femme et genre en Afrique du Nord" dont la phase pilote est actuellement en cours de réalisation au Maroc. Le Centre a aussi joué un rôle de liaison et de coordination entre le Centre africain pour la femmes/CEA et les pays membres du Comité en participant activement aux activités de suivi de la mise en œuvre des plates-formes de Beijing et Dakar notamment à la réunion de suivi sous-régionale, à Rabat en octobre 1998, et à la VI Conférence régionale africaine des femmes, à Addis-Ababa en novembre 1999.

30. Concernant les études sur l'endettement en Afrique du Nord, elles ont été entreprises par la CEA et la Banque mondiale ; un séminaire sur cette question s'est tenu, par ailleurs, à Tanger du 9 au 12 novembre 1999.

31. Le Centre, pour faciliter la mise en œuvre d'une approche Nexus dans un contexte sous-régional, a participé au séminaire organisé par le bureau régional de la FAO pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient, lequel s'est tenu au Liban en 1998. A cette occasion, un document sur l'utilisation des produits forestiers autres que le bois pour l'alimentation en Afrique du Nord a été présenté.

32. Concernant la promotion d'expériences nationales sur les problèmes de régime foncier dans la sous-région, le Centre a dû, compte tenu des difficultés budgétaires, donner priorité au séminaire sur l'irrigation et la gestion de l'eau. Aucune action n'a été prise sur le thème de la valorisation des ressources halieutiques, car cette recommandation était destinée aux gouvernements de la sous-région.

33. Finalement, le Centre, en participant à la septième réunion annuelle du groupe inter-agences sur l'eau en Afrique, organisée au Ghana du 25 au 27 février 2000, a présenté un document sur les «Directives sur l'eau et la technologie en Afrique».

34. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le PNUD a assuré de son appui aux travaux du Centre tout en souhaitant son renforcement fonctionnel et la révision de sa méthode de travail pour plus d'efficacité en vue d'une meilleure intégration du Centre dans le nouveau contexte mondial. Il a aussi souligné que les pays devraient apporter eux-mêmes l'assistance directe en dehors du PNUD dont l'intervention ne devrait porter que sur des projets réels de coopération comme l'investissement, la promotion de l'agriculture, l'irrigation, la dette.

35. Concernant le rapport sur les conditions économiques et sociales, des questions ont été soulevées quant à la méthodologie et l'approche utilisées pour sa préparation, notamment en ce qui concerne les correspondants nationaux et la mise à jour des données. A cet égard, le Comité a été informé des efforts de la CEA en vue d'une décentralisation sous-régionale poussée des études des conditions économiques et sociales pour éviter le double emploi.

36. L'utilisation des moyens technologiques de l'information pour une meilleure communication des informations et des documents a également été évoquée, y compris l'utilisation du courrier électronique et du WEB.

37. A l'issue des débats et discussions, des propositions concrètes ont été formulées pour être intégrées dans le programme de travail du Centre.

38. La question d'introduire la dimension anticipation au niveau du choix des thèmes a également été soulevée, ainsi que la constitution d'un répertoire avec les indicateurs indispensables tels que la superficie, la population, les projets à venir et les plans quinquennaux. Cet annuaire permettrait notamment d'avoir une vision prospective et économique en vue d'identifier les domaines d'intégration et de complémentarité possibles.

VI. ETUDE DES CONDITIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES EN AFRIQUE DU NORD *(point 5 de l'ordre du jour)*

39. Le représentant du Secrétariat a présenté le document CEA/TNG/CDSR/CIE/XV/3 sous le titre "Etudes des conditions économiques et sociales en Afrique du Nord, 1998-1999". Dans sa présentation, il a d'abord remercié les Etats membres du CIE pour leur coopération dans l'organisation des missions pour la collecte des données dans leur pays. Il a rappelé que, pour la préparation du rapport, le Secrétariat a visité les pays suivants: l'Egypte, la Libye, la Mauritanie, le Maroc, le Soudan, et la Tunisie. Le rapport a aussi bénéficié de l'apport des correspondants nationaux en Egypte, au Maroc et au Soudan.

40. Il a noté que pour la préparation du rapport, le Secrétariat s'est inspiré des recommandations de la XIV session du CIE, y compris en ce qui concerne l'accent mis sur l'agriculture et la dette. Il a été noté que malgré les efforts déployés pour que le rapport soit complet, des domaines comme l'investissement et le commerce n'ont pu être abordés.

41. En ce qui concerne les sources d'information, le Secrétariat a fait usage de l'information disponible auprès des pays. Il a dû recourir également à d'autres sources lorsque cela fut nécessaire. Il a cependant noté que le rapport est un projet et que les Etats membres peuvent y introduire les corrections jugées pertinentes de manière à actualiser les données statistiques et les informations sur les différents politiques et programmes mis en place.

42. Le représentant du Secrétariat a ensuite passé en revue les conclusions les plus importantes du rapport. Dans sa première partie, le rapport traite de la performance économique globale des pays de la sous-région. De l'examen de celle-ci, il en résulte que la sous-région a continué, pendant les années 98 et 99, à connaître une bonne performance économique, quoique celle-ci s'est désaccélérée, dans certains pays en 1998, à cause de la baisse des prix du pétrole. Il a insisté sur le fait que 3 facteurs continuent à marquer l'économie de la sous-région, à savoir: les conditions climatiques, l'environnement économique international, et la consolidation des réformes économiques.

43. Dans sa deuxième partie, le rapport aborde les questions sectorielles, dont celles du secteur agricole, lequel a fait l'objet d'un traitement extensif. De l'examen de ce secteur, il

résulte, que malgré un déclin de son importance relative dans le PNB des pays de la sous-région, celui-ci demeure un important vecteur de croissance économique. Cependant, ce secteur se caractérise par sa dépendance de facteurs tant exogènes comme les conditions climatiques, qu'endogènes comme les politiques publiques ; d'autres facteurs affectent ce secteur comme l'état des forêts et de la pêche lesquelles souffrent respectivement de détérioration et de surexploitation.

44. Le secteur industriel a besoin de faire face au défi de la compétitivité dans un contexte fortement marqué par les processus de globalisation et de libéralisation.

Le secteur du transport et des communications a connu une évolution rapide et une modernisation importante dans la sous-région, grâce essentiellement à l'activité dans les télécommunications.

Le représentant du Secrétariat a aussi remarqué que le rapport, en raison des problèmes d'informations, n'a pu inclure le thème relatif à l'accès aux nouvelles technologies de l'information. Il a annoncé que ce thème sera couvert dans le prochain rapport.

Il a aussi noté une croissance de l'activité touristique dans certains pays de la sous-région et a souligné le potentiel de la Mauritanie dans ce domaine.

45. La troisième partie du rapport traite des questions macro-économiques lesquelles continuent à évoluer dans le contexte des réformes économiques en cours dans tous les pays de la sous-région. Les indicateurs macro-économiques montrent que les pays de la sous-région sont arrivés à maîtriser les déficits budgétaires, malgré une certaine détérioration dans les pays qui ont souffert de la baisse du cours des prix du pétrole. La maîtrise de l'inflation est encourageante. Les taux de change ont été stables et les brèches qui, dans certains pays, existaient avec ceux des marchés parallèles, se sont réduites. Il a été noté que la dette, malgré sa stabilisation depuis 1995, demeure un problème majeur dans la sous-région.

46. Les indicateurs du développement social contenus dans la quatrième partie du rapport montrent que les taux de chômage continuent à augmenter dans certains pays, constituant un problème social qui a besoin d'être abordé en priorité par les pays de la sous-région. Les indicateurs d'accès à la santé et à l'éducation montrent des progrès réels.

Même si l'incidence et la nature de la pauvreté dans la sous-région n'ont pu être abordés dans ce rapport, les représentants ont été informés que la CEA a publié en 1999 un rapport très extensif sur la pauvreté en Afrique, y compris l'Afrique du Nord.

Il a conclu sa présentation en faisant référence à la dernière partie du rapport laquelle porte sur les perspectives de croissance à court terme.

47. Au cours du débat, plusieurs participants ont félicité le Secrétariat pour la qualité du rapport ainsi que pour avoir tenu compte des recommandations du Comité.

48. La question de la source et de la nature des données et informations utilisées pour la préparation du rapport ainsi que celle du rôle des correspondants nationaux ont été abordées

par les délégués. Tout en rappelant le caractère scientifique du rapport, le Secrétariat a informé qu'il introduira les changements nécessaires, sur la base des informations fournies par les Gouvernements, de manière à actualiser les données, à raffiner les analyses et à clarifier les sources des données tout en préservant le caractère scientifique du rapport. L'utilisation d'autres sources d'information régionales, produites au niveau d'autres instances et organisations telles que la Ligue arabe, la Banque islamique de développement, les institutions de Bretton Woods et autres, a été recommandée pour l'élaboration des prochains rapports.

Pour mieux refléter la situation économique et sociale dans les pays membres, les représentants fourniront des informations actualisées. A cet effet, le représentant du Soudan a fourni des données actualisées sur son pays et a également promis de communiquer au Centre d'autres informations mises à jour à son retour au Soudan. En ce qui concerne les correspondants nationaux des efforts devraient être fournis par les Gouvernements et le Centre pour améliorer leur performance.

49. Le rôle du Centre en tant qu'observatoire des tendances sous-régionales, y compris à travers le rapport des conditions économiques et sociales, a été discuté. Il a été noté que pour cette fin, le Centre maintient de manière continue une base de données sur la sous-région et publie de manière régulière un bulletin sur la sous-région. Cependant, il a été souligné l'importance de déployer plus d'efforts, y compris dans le cadre des analyses et perspectives contenues dans le rapport et d'inclure des indicateurs comparatifs, pour permettre au CIE de jouer un rôle dans l'anticipation des événements dans la sous-région surtout ceux relatifs à la coopération et à l'intégration régionales. Il a aussi été suggéré que le rapport sur les conditions économiques et sociales couvre les liens entre les différents secteurs analysés et le rôle des petites et moyennes entreprises dans l'industrie ainsi que celui du secteur informel et que des recommandations à l'intention des Etats membres soient annexées au rapport.

50. L'importance de la question du genre et son lien au développement des pays de la sous-région ayant été soulignée par les participants, ceux-ci ont recommandé au Secrétariat d'introduire la dimension genre de manière transversale dans tous les secteurs, y compris dans les secteurs agricole et industriel, qui seront considérés dans les prochains rapports.

51. L'urgence du traitement de la question de l'eau dans la sous-région a été soulignée par les participants. Dans ce contexte, le Gouvernement de la Libye a invité le CIE à un colloque sur l'eau et la désertification lequel sera organisé en Libye.

52. Les références aux indicateurs du développement humain contenues dans le rapport ont été appréciées par les participants, lesquels ont recommandé leur approfondissement dans le futur.

53. Les participants ont souligné que, pour comprendre la sous-région, il était important de la situer dans un contexte plus global et ont, dans ce sens, recommandé au Secrétariat, d'inclure cette dimension dans les prochaines versions du rapport.

54. Les représentants ont aussi recommandé au Secrétariat d'inclure les thèmes de la coopération et de l'intégration régionales dans les prochains rapports. Dans ce sens, pour une

meilleure identification des possibles domaines de coopération et intégration entre les pays de la sous-région, il a été suggéré la publication d'un annuaire de la sous-région lequel pourrait contenir des informations sur les différents pays de la sous-région.

55. L'omission par le rapport de toute référence au commerce international et régional notamment les accords commerciaux bilatéraux qui ont eu lieu dans la sous-région au cours des deux dernières années, a été soulignée par les participants. Le commerce inter- et intra-régional, devrait donc faire l'objet d'une attention particulière de la part du CIE et être inclus dans le rapport. Il a été souligné que le secteur des communications et transports joue un rôle crucial dans la promotion des échanges commerciaux entre les pays de la sous-région. Dans ce sens, tout en se basant sur les résultats des sessions antérieures du CIE portant sur le thème du transport et des communications, il a été suggéré d'entreprendre une étude sur le rôle des communications et du transport comme moyen de promotion du commerce.

56. Le rôle de la CEA et l'importance octroyée par celle-ci aux nouvelles technologies pour relever les défis du développement en Afrique ont été soulignés. Le rôle que pourrait jouer le secteur des nouvelles technologies de l'information pour le développement des pays de la sous-région, et pour la promotion de l'emploi et de l'investissement, devrait faire l'objet de plus d'attention de la part du Secrétariat. Il a été recommandé de développer, avec le soutien du PNUD, une étude sur ce thème laquelle pourrait être incluse dans le prochain rapport.

57. Les représentants ont aussi recommandé au Secrétariat de se pencher, dans les prochaines versions du rapport, sur les questions relatives au tourisme, à l'éco-tourisme, à l'environnement, et au rôle de la société civile en Afrique du Nord. Quant à la suggestion d'étudier le lien existant entre l'éducation, l'emploi et la compétence/qualification, les participants ont été informés que le CIE étudiera cette question dans le cadre du rapport sur l'emploi prévu pour sa XVI session en 2001.

VII. EQUITE EN GENRE ET RESPONSABILISATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES DANS LE CONTEXTE DES NORMES CULTURELLES EN AFRIQUE DU NORD : CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL (*point 6 de l'ordre du jour*).

58. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la représentant du Secrétariat a présenté le document CEA/TNG/CDSR/CIE/XV/7, qui donne un compte-rendu de la réunion du groupe d'experts sur le thème : «Equité en genre et responsabilisation économique et sociale des femmes dans le contexte des normes culturelles en Afrique du Nord : Cadre politique et institutionnel», organisé à Tanger, en novembre 1999, par le CDSR dans le cadre de son programme de travail pour la période biennale 1998-1999.

59. Le représentant du Secrétariat a mis en lumière les objectifs de la réunion qui a permis à des experts de haut niveau et à des spécialistes des questions de genre et promotion de la femme, à des organisations intergouvernementales et aux organisations du système des Nations Unies, de faire un examen critique et constructif sur la situation des femmes de l'Afrique du Nord, sous l'angle de l'approche genre, privilégiant une compréhension des concepts clés pour une meilleure approche des réalités des femmes et des relations de genre

dans les sociétés maghrébines. Le représentant du Secrétariat a souligné que la réunion devait aussi fournir, à partir de cette analyse, les éléments nécessaires à la formulation d'un Plan d'action sous-régional qui servirait de cadre indicatif pour les activités du Centre pour les années à venir en vue d'assurer l'équité des hommes et des femmes et de consolider le rôle économique et social des femmes en Afrique du Nord.

60. Les échanges d'expériences entre les participants au niveau des pays et les réflexions sur la problématique du genre ont notamment permis d'identifier des réalisations porteuses d'amélioration des conditions et du statut des femmes, tout en contribuant à réduire, de façon notoire, le déséquilibre entre les femmes et les hommes dans le partage des responsabilités et des bénéfices du développement.

61. Mais il a également été reconnu par le groupe d'experts que malgré les progrès louables accomplis et les acquis indéniables dans les domaines tant économiques que sociaux, des inégalités persistent entre les hommes et les femmes dans certains secteurs stratégiques tels que l'emploi, la formation et la prise de décision et que les progrès réalisés sont le plus souvent entravés par de nombreuses résistances à l'encontre de l'habilitation des femmes.

62. Les recommandations dégagées au niveau des travaux de groupe d'experts s'adressent tant aux gouvernements des pays concernés qu'aux autres intervenants comme les organisations non gouvernementales, les centres de recherches, les universités, les organisations des Nations Unies et plus particulièrement la CEA, à travers le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique du Nord. Formulées sous forme d'études, de séminaires, de mesures ou d'actions spécifiques, les recommandations devaient contribuer à long terme à créer un environnement favorable permettant aux femmes de l'Afrique du Nord, d'accroître et de consolider leur rôle aussi bien économique que social.

63. Le CIE a adopté le rapport dans sa globalité. Il servirait de document de référence pour les activités du Centre. Le Comité a également pris note de la réserve émise par le représentant du Soudan concernant la recommandation faite par les experts, relative à la santé de la reproduction.

64. Le débat qui a suivi la présentation a d'abord eu pour objet la question de la participation des femmes dans les réunions internationales de manière à ce qu'elles puissent effectivement contribuer aux débats sur le développement. A cet effet, il a été notamment suggéré aux Etats membres de fournir plus d'efforts pour inclure de manière systématique des femmes qualifiées dans les futures délégations nationales. Le Centre a été appelé à jouer un rôle dans ce sens.

65. Le Comité a été informé de la disponibilité du PNUD à offrir les services de son conseiller sous-régional sur le développement des technologies de l'information et de la communication basé à Rabat. Il a également assuré les Etats membres de l'entière disponibilité du PNUD pour permettre aux Gouvernements de réaliser le maximum dans ce domaine.

66. Le représentant de la Libye a invité le Centre à participer à une manifestation sur la question de la femme, qui aura lieu au mois de juin 2000 en Libye, tout en espérant que le

Centre puisse jouer un rôle pour permettre l'échange d'expériences entre les pays de la sous-région.

67. Les participants ont soulevé l'importance de traiter des questions relatives à la dimension économique de la promotion de la femme et à la féminisation de la pauvreté. Dans ce sens, le Centre pourrait faciliter l'échange d'expériences dans le domaine de l'entrepreneuriat et du micro-crédit.

68. Il a été noté une faible participation des femmes à la vie politique même s'il n'existe pas de barrières légales. Des activités de sensibilisation pour inciter et encourager les femmes à participer plus activement devraient être entreprises.

69. Le rôle des médias et des institutions culturelles a été jugé crucial, de même que les thèmes avaient trait à la santé de l'enfant, au rôle de l'Etat dans l'information des citoyens et citoyennes sur leurs droits, et au rôle des femmes dans les organisations de la société civile.

VIII. PRESENTATION DES RAPPORTS DES SEMINAIRES

(point 7 de l'ordre du jour)

70. En présentant ce point de l'ordre du jour, le représentant du Secrétariat a mis en relief les recommandations des différents séminaires organisés par le CDSR pendant l'année 1999, portant sur trois domaines stratégiques dans la sous-région de l'Afrique du Nord, à savoir : la gestion de la dette, l'irrigation et la gestion de l'eau et les études prospectives à long terme.

Rapport sur la Gestion de la dette, l'investissement et le commerce en Afrique du Nord *(point 7.1 de l'ordre du jour)*

71. Le représentant du Secrétariat a noté que le CIE constitue l'autorité législative du CDSR pour l'Afrique du Nord, c'est dans ce contexte que les recommandations du séminaire sur la gestion de la dette, l'investissement et le commerce en Afrique du Nord sont soumises au CIE afin que celui-ci puisse :

- formuler ses observations sur les différentes conclusions et recommandations ;
- faire toutes nouvelles recommandations jugées opportunes ;
- investir le Centre des pouvoirs et orientations nécessaires pour la mise en œuvre de certaines recommandations. A cet égard, les aspects spécifiques suivants revêtent une importance particulière :
 - i) la priorité à donner aux différentes recommandations ;
 - ii) les modalités de mise en œuvre et la définition d'actions à entreprendre aux niveaux national, sous-régional et à l'échelle du Secrétariat ;
 - iii) l'action de suivi législatif y compris la formulation de propositions spécifiques à soumettre à la Conférence des ministres de la CEA.

72. La réunion a noté l'importance des différentes recommandations et a convenu de la nécessité de considérer cinq recommandations du séminaire comme hautement prioritaires et urgentes et dont le Centre devra assurer la mise en œuvre et/ou le suivi.

Rapport sur l'irrigation et la gestion de l'eau en Afrique du Nord
(point 7.2 de l'ordre du jour)

73. Le représentant du Secrétariat a présenté le rapport du séminaire sur l'irrigation et la gestion de l'eau en Afrique du Nord, organisé au Caire (Egypte), du 9 au 12 octobre 1999, et a rappelé aux participants que cette activité a été menée par le Centre avec le support logistique du Gouvernement égyptien, suite à une requête de la 14^{ème} réunion du CIE.

74. Après avoir exposé brièvement les objectifs du séminaire, le représentant du Secrétariat a fait un compte-rendu au Comité des discussions qui ont eu lieu lors du séminaire et qui ont porté essentiellement sur la nécessité de rationaliser les ressources en eau disponibles dans la sous-région et d'améliorer les techniques d'irrigation.

75. Parmi les autres thèmes largement débattus lors du séminaire, figurent: i) la nécessité de faire des économies en eau et notamment dans l'agriculture, secteur qui consomme actuellement 87% de l'eau utilisée dans la sous-région, ii) l'introduction progressive des techniques modernes d'irrigation, telles que le goutte à goutte, l'aspersion et la micro-aspersion, iii) la planification des ressources en eau, la formation et la vulgarisation des économies en eau. D'autres aspects tels que la promotion des sources alternatives d'eau, comme les eaux salines, usées, souterraines et de drainage ont également été abordées.

76. Par la suite, les recommandations générales et spécifiques qui ont émané du séminaire ont été présentées au Comité. Les recommandations générales portent sur les thèmes suivants ; 1) inclusion de l'eau comme une priorité des efforts des Gouvernements pour le développement ; 2) actualisation de la législation et participation des populations pour améliorer l'offre et la qualité de l'eau ; 3) priorité à la collecte, l'analyse et la dissémination des données sous-régionales ; 4) promotion et utilisation des nouvelles sources d'eau ; 5) minimisation des pertes en eau ; 6) amélioration de la collecte des eaux superficielles et ; 7) sensibilisation pour la conservation soutenable de l'eau dans les pays d'Afrique du Nord.

77. Vu l'importance des eaux usées dans l'amélioration des réserves en eau et notamment pour irriguer l'agriculture, les prairies naturelles et artificielles et aussi les plantations de forêts, les participants ont fait une recommandation spéciale laquelle suggère la réalisation d'une étude sur l'état actuel de la production d'eau usée, son traitement et les perspectives de sa réutilisation pour l'agriculture en Afrique du Nord. Cette étude envisagée pour l'après l'an 2000, aurait pour objectif final la préparation d'un programme sous-régional de l'eau usée dans la sous-région.

78. Durant les débats, il a été suggéré, avant d'initier une telle étude, de s'inspirer d'abord des expériences en cours dans les pays de la sous-région et d'analyser les informations existantes sur le traitement (y compris son coût) des eaux usées ainsi que les coûts et la viabilité économique des énergies renouvelables pour la réutilisation d'autres sources d'eau, y compris les eaux salées. En plus, le Comité a pris note de l'existence d'un réseau régional

pour la gestion de l'irrigation. Par ailleurs, il est à signaler que le représentant de la Libye a proposé la tenue d'un séminaire en Libye relatif à la gestion de l'irrigation. Le Comité a souligné la nécessité d'assurer le suivi de continuité de l'organisation des séminaires dans ce domaine et la sensibilisation de la population.

79. Finalement, le Comité a entériné la recommandation spéciale émanant du séminaire du Caire pour la réalisation d'une étude intitulée «l'état actuel de la production d'eau usée, son traitement et les perspectives pour sa réutilisation dans l'agriculture en Afrique du Nord», et a accueilli avec satisfaction la proposition de la délégation libyenne d'organiser, en Libye, un séminaire sur la désertification et la gestion de l'eau dans la sous-région. Ce séminaire servirait à assurer la continuité dans la ligne de travail déjà initiée par le Centre.

Rapport sur les études prospectives à long-terme en Afrique du Nord

(point 7.3 de l'ordre du jour)

80. Le représentant du Secrétariat a présenté le document CEA/TNG/CDSR/CIE/XV 4 portant sur les études nationales prospectives à long terme. Il a informé les participants que conformément aux recommandations émanant de la 14^{ème} réunion du CIE approuvées par la Conférence des ministres de la CEA en mai 1999, le Centre a fait appel à certains donateurs en vue de fournir son appui pour la tenue d'un séminaire sur les études prospectives à long terme en Afrique du Nord. Il n'a toutefois pas été possible d'obtenir les fonds nécessaires à partir de sources de financement extérieures.

81. Le Centre a alors lancé un appel spécial au Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, à la lumière de la priorité accordée à ces études par le Comité intergouvernemental d'experts.

Le Secrétaire exécutif a mis à la disposition du Centre les fonds nécessaires rendant ainsi possible la tenue de ce séminaire en octobre 1999. Six pays parmi les sept Etats membres de la sous-région ont été représentés à ce séminaire par des experts de hauts niveaux. Le PNUD, la Banque africaine de développement, la Banque islamique pour le développement, le Centre islamique pour le développement du commerce et l'organisation africaine de promotion commerciale ont également été présents à la réunion et ont participé à ses délibérations. La réunion a également été enrichie par la communication du représentant de l'African Futures Programme du PNUD qui a porté sur les réalisations et les enseignements tirés des expériences issues de la mise en application de la méthodologie des études prospectives nationales à long terme dans les pays d'Afrique Sub-saharienne.

82. Le représentant du Secrétariat a informé le Comité de l'existence de trois questions principales, à savoir :

- Examen et adoption du cadre de référence pour les études prospectives à long terme ;
- Examen et adoption du projet de document ;
- Formulation d'une recommandation susceptible de servir de base pour le Centre en vue de solliciter des fonds.

83. Le représentant de l'African Futures Programme du PNUD a informé les participants des activités de ce programme. Il a indiqué que ce programme couvre actuellement trente pays d'Afrique Sub-saharienne (18 ont déjà été couverts et 12 sont en cours de couverture). Il a précisé que la méthodologie utilisée dans ces pays était flexible bien qu'elle soit commune à la plupart des pays. Il a ensuite fait remarquer que ce programme n'a pas couvert les pays d'Afrique du Nord en raison du fait que l'African Futures Programme dépend du bureau africain du PNUD lequel couvre uniquement l'Afrique sub-saharienne. Toutefois, la réunion du conseil du Caire, a décidé de soutenir l'Afrique du Nord à cet effet et inviter le CDSR-AN à participer aux études prospectives pour la sous-région.

84. La réunion a mis l'accent sur la nécessité d'éviter de diviser l'Afrique. Le Sahara devrait être considéré comme étant un pont et non une barrière entre les pays se trouvant au Nord et ceux situés au Sud. En ce qui concerne la coordination entre les études prospectives nationales à long terme, les participants ont souligné que le Centre doit jouer un rôle de coordinateur technique. Il a également été suggéré qu'un Comité d'experts soit désigné par les Etats membres pour assurer la coordination en Afrique du Nord. Ce Comité, s'il est constitué, commencera son activité avant que les pays membres n'entreprennent l'élaboration de leurs études au niveau national. L'accent a également été mis sur la nécessité d'échange d'expériences entre les différentes instances nationales concernées par les études prospectives à long terme et l'élaboration d'une liste de toutes les instances.

85. La réunion a mis en relief la diversité des conditions sociales et économiques, ce qui rend difficile d'envisager l'utilisation d'une approche commune. Le Comité a été informé des efforts actuellement déployés dans certains pays pilotes comme le Maroc, en vue de l'élaboration d'un cadre de développement intégré et d'études sur la réduction de la pauvreté dans les pays pauvres très endettés. Il a souligné la nécessité de prendre des mesures de rationalisation pour accompagner ces efforts. Certains pays ont indiqué qu'ils ont déjà entamé l'élaboration d'études à long terme, couvrant dans certains cas, l'approche sectorielle essentiellement. De là apparaît la nécessité d'accorder une attention particulière à d'autres secteurs comme le transport, les eaux superficielles et souterraines au niveau de la sous-région.

86. En ce qui concerne la mobilisation des ressources, la réunion a proposé que chaque pays participe activement au financement des études prospectives nationales à long terme. Chaque pays devrait s'engager dans un processus de mobilisation de ressources internes avec le soutien des bureaux du PNUD. Le Coordonateur résident a informé les participants du fait qu'il a soumis le projet d'études prospectives nationales à long terme au siège du PNUD et qu'il en assurera le suivi.

87. Il a été convenu lors de la réunion que les délais et les approches adoptés par différents pays ne devraient pas être un problème pour développer une approche sous-régionale à long terme. Cependant, il est important d'élaborer un cadre de référence qui puisse servir de base minimale pour l'étude. La réunion a vivement appuyé le projet d'études prospectives nationales à long terme à soumettre aux donateurs.

IX. PROGRAMME DE TRAVAIL 2000-2001 (*point 8 de l'ordre du jour*)

88. En introduisant ce point de l'ordre du jour, le Directeur du CDSR a fait un bref rappel des principes directeurs de la CEA quant à la formulation, l'élaboration et l'exécution des programmes de travail des centres sous-régionaux en tant que centres opérationnels de la CEA.

89. Monsieur Rezig a également mis en exergue les axes prioritaires identifiés dont essentiellement:

- la coopération et l'intégration régionales ;
- la promotion du secteur privé ;
- la promotion de la participation de la femme au développement économique et social dans la sous-région, vu sous l'angle de l'approche genre.

90. Monsieur Rezig a informé le Comité que certains besoins exprimés par les Etats membres, à l'occasion de sa visite auprès de ces derniers, sont, d'une façon ou d'une autre, déjà pris en considération dans les activités du Centre pour la période 2000-2001.

Toutefois, d'autres besoins ont été exprimés par les Etats membres notamment des études et/ou rencontres ayant pour objet les thèmes suivants :

- infrastructure;
- énergie;
- investissement;
- privatisation;
- rationalisation du système de dépenses publiques.

91. Il a aussi fait mention de la nécessité de développer la collaboration et le partenariat avec les Divisions de la CEA, à travers par exemple l'organisation conjointe de séminaires, de préparation d'études ou d'autres activités spécifiques.

92. Il a également souligné l'importance de la collaboration avec le système des Nations Unies, et la coopération avec les institutions sous-régionales et régionales, les autorités locales, et organisations non gouvernementales, avec le secteur privé notamment, dans le cadre de la réalisation du programme de travail du Centre.

C'est ainsi qu'il a fait référence, à titre d'exemple, à la collaboration et à la coopération déjà existantes ou en voie de développement avec le PNUD, le CAFRAD, l'ALESCO, la Ligue arabe et l'UMA. De même, il a mis l'accent sur l'importance pour le Centre d'établir des relations avec des organisations autres qu'africaines, avec l'Union européenne par exemple.

93. Il a également fait part de la nécessité de soutenir et d'accompagner rigoureusement les activités du Centre. Pour cela, il a suggéré:

- La constitution d'un fichier d'experts de la sous-région;
- L'établissement d'une banque de données relatives à la sous-région, en collaboration avec l'UMA, pour éviter les doubles emplois;
- Le développement des relations avec les institutions scientifiques de recherche et de formation universitaires.

Il a informé le Comité que le concours sur le thème Genre et femme, dont la phase pilote est en cours de réalisation au Maroc, fournira l'opportunité d'initier cette politique d'ouverture du Centre.

94. Au cours du débat, les membres du Comité ont réaffirmé leur plein appui à la démarche et aux activités du Centre présentées par le Directeur. Il en est de même des organisations présentes lesquelles ont affirmé leur soutien dans le cadre d'un partenariat à la réalisation du programme de travail du Centre, notamment l'Union du maghreb arabe, qui a assuré sa disponibilité à jouer un rôle dans la coordination du projet sur les études prospectives à long terme, l'Organisation arabe pour le développement agricole, Arab Authority for Agricultural Investment and Development (AAID) et la Banque islamique pour le développement (BID).

95. A ce niveau du point de l'ordre du jour, le Comité a pris note du programme de travail du Centre pour la période 2000-2001.

X. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION *(point 9 de l'ordre du jour)*

96. La date de la prochaine réunion en 2001 sera déterminée en fonction de la réunion du Conseil des ministres de la CEA et après consultation auprès des pays membres.

XI. QUESTIONS DIVERSES *(point 10 de l'ordre du jour)*

97. Aucune question particulière n'a été soulevée à ce niveau du point de l'ordre du jour.

XII. ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE DE LA REUNION *(points 11 et 12 de l'ordre du jour)*

98. Le projet de rapport a été présenté par le rapporteur et le Vice-président du Comité. Après quelques amendements et suggestions, notamment en ce qui concerne les recommandations, le rapport de la quinzième réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Centre de développement sous-régional pour l'Afrique du Nord a été adopté le 31 mars 2000.

99. Dans leur allocution lors de la cérémonie de clôture de la réunion, le président de la réunion et un membre de la délégation marocaine ont de nouveau souhaité la bienvenue à Monsieur Rezig, en tant que Directeur du CDSR et ont tenu à lui rendre hommage et à travers lui, à tout le personnel du Centre, pour la qualité du travail accompli et pour les efforts qu'il a fournis et qu'il continue de déployer afin de mieux servir les pays membres.

100. En prenant la parole, Monsieur Rezig a tenu à remercier tous les participants et tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès et au bon déroulement de la réunion. Il a par la même occasion réitéré la disponibilité du Centre à répondre au mieux, aux besoins des pays membres, à travers le programme de travail du Centre .

101. Après la motion de remerciement adressée à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, au Gouvernement et peuple marocains, lue par le chef de la délégation égyptienne au nom de tous les participants, le président du Comité a déclaré la clôture des travaux de la quinzième réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Centre de développement sous régional pour l'Afrique du Nord.

ANNEXE I

RECOMMANDATIONS DE LA 15^{ème} REUNION DU CIE

A. Concernant les activités du CDSR - Afrique du Nord

Le Centre devrait :

1. Favoriser et promouvoir l'échange d'expériences et d'informations entre les pays de la sous région et essentiellement des bonnes pratiques selon les modalités les plus appropriées.
2. Renforcer les activités du Centre notamment dans le domaine de l'information, par exemple à travers la création d'un site ou d'une adresse électronique sur Internet pour fournir les informations aux pays membres et par la publication d'un annuaire de la sous région. lequel pourrait contenir des informations sur les différents pays de la sous région.
3. Inclure dans l'ordre du jour de la réunion du CIE la présentation d'une ou deux expériences sur 1 ou 2 sujets à débattre. A ce propos, l'établissement d'un pipeline d'idées qui pourrait constituer de la matière première pour les activités du Centre et faire l'objet de réflexion ou d'étude pour les prochaines réunions du Comité intergouvernemental d'experts pourrait être envisagé.
4. Orienter ses activités en vue d'une meilleure intégration du Centre dans son environnement régional et mondial.
5. Réaliser une étude sous le thème «le secteur des nouvelles technologies de l'information», avec le soutien du PNUD.
6. Entreprendre une étude sur le rôle des communications et du transport comme moyen de promotion du commerce.

B. Concernant les questions de genre et promotion de la femme

Le Comité recommande :

7. D'établir l'état des lieux sur la question du genre en Afrique du Nord et son évolution, à travers la collecte des données disponibles et des études déjà élaborées aux niveaux national et régional.
8. D'initier, de contribuer et d'appuyer les programmes d'information et de formation sur l'intégration de la perspective de genre et encourager et faciliter l'échange d'expériences sur les politiques et les meilleures pratiques en matière de réduction des disparités et de responsabilisation de la femme.

9. D'encourager la ratification, le respect et la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux (conventions, recommandations, protocoles,...) qui sont relatifs à l'enfant et à la femme.

C. Concernant la dette, le commerce et l'investissement

Le Comité recommande de :

10. Appeler la communauté internationale à revoir ses engagements en matière d'allègement du fardeau de la dette de manière à l'étendre aux pays à revenu intermédiaire appartenant à la tranche inférieure qui sont lourdement endettés et vulnérables aux chocs exogènes.

11. Conduire une étude approfondie sous l'égide du CDSR, concernant les formes et modalités de conversion de dettes en investissement, et une étude concernant les critères de classement des pays endettés et la durabilité de leur endettement notamment pour prendre en compte le fait que les pays à revenu intermédiaire, sensibles aux chocs externes peuvent basculer dans la liste des pays pauvres très endettés (PPTE).

12. Rechercher des mécanismes de coordination entre les pays de la sous région pour une meilleure négociation avec les pays créanciers, des possibilités de traitement global des dettes plutôt qu'un traitement ponctuel et isolé. De même, il est recommandé de rechercher de nouveaux mécanismes d'allègement de la dette à mettre en œuvre par les pays de la région.

13. Rechercher des possibilités de financement pour l'organisation de formation pointue sur les méthodes et outils de gestion des risques de taux de change et de taux d'intérêt liés à la dette extérieure.

14. Organiser un forum sur l'investissement en Afrique du Nord.

15. Organiser un séminaire sur les modalités de développement du commerce inter et intra régionaux des pays membres du Centre, les échanges d'expériences sur la privatisation ainsi que les droits et obligations des pays membres envers l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

16. Impulser la réflexion commune et concertée à la création d'un fonds de garantie des investissements extérieurs sous la responsabilité d'organisations internationales monétaires. L'investissement étranger privé serait alors plus rassuré, ces fonds étant placés sous garantie internationale et non pas uniquement soumis aux seules réglementations locales bien que celles-ci soient déjà fort avantageuses et encourageantes.

D. Concernant les Etudes prospectives à long terme (EPLT)

17. Le Comité recommande au CDSR, dans un souci d'économie de dépenses et afin d'éviter les doubles emplois:

- d'envisager la possibilité de réaliser le projet sur l'EPLT en partenariat avec le PNUD, la BIRD et les pays membres en phase de lancement d'études prospectives nationales ;
- à la majorité des délégués, la constitution d'un Comité de pilotage désigné par les Etats membres regroupant les coordonnateurs nationaux.

Le Centre se chargera des modalités de la mise en place de ce Comité et en assurera la coordination technique.

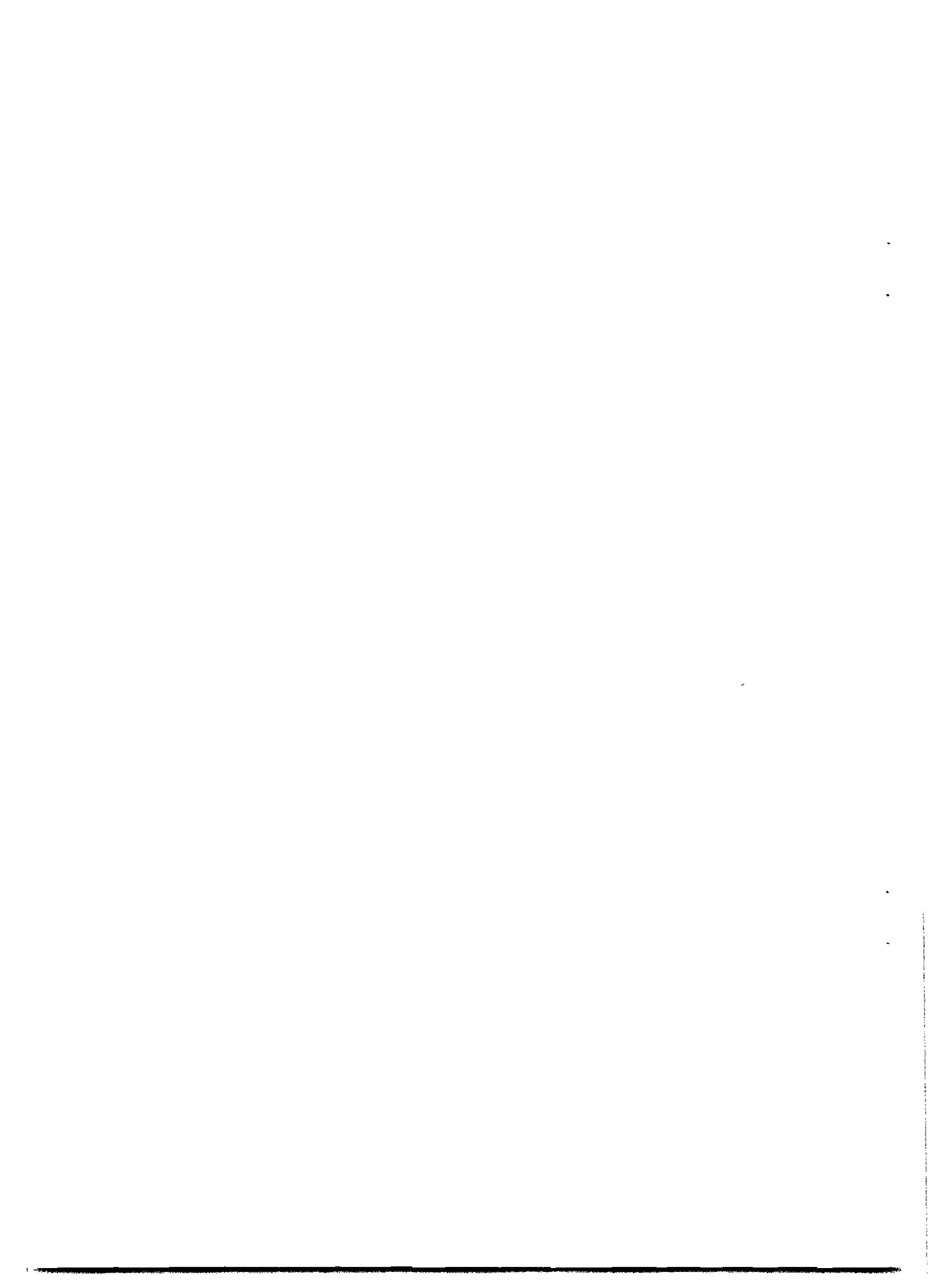
18. Le Comité recommande que des études prospectives à long terme doivent, au-delà du caractère macro-économique, déboucher sur des recommandations concrètes et réalisables pour le développement de la sous région dans un contexte de mondialisation.

E. Concernant l'irrigation

Il est recommandé au Centre de :

19. Réaliser une étude sur l'état actuel de la production d'eau usée, son traitement (y compris son coût) ainsi que les coûts et la viabilité économique des énergies renouvelables pour la réutilisation d'autres sources d'eau, y compris les eaux salées. Cette étude, laquelle sera réalisée après l'an 2000, aurait pour objectif final, la préparation d'un programme sous-régional de l'eau usée dans la sous-région.

20. Coordonner avec la partie libyenne les modalités pratiques de participation au séminaire sur l'irrigation que ce pays se propose d'organiser.



ANNEXE II

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1. Ouverture de la réunion
2. Election du bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
4. Suivi des recommandations de la 14^{ème} réunion du CIE
5. Etude des conditions économiques et sociales en Afrique du Nord
6. Genre en Afrique du Nord : Equité en genre et responsabilisation économique et sociale des femmes dans le contexte des normes culturelles en Afrique du Nord : cadre politique et institutionnel.
7. Présentation des rapports des séminaires sur :
 - 7.1 la Gestion de la dette, l'investissement et le commerce en Afrique du Nord;
 - 7.2 l'Irrigation et la gestion de l'eau en Afrique du Nord;
 - 7.3 les Etudes prospectives à long-terme en Afrique du Nord.
8. Programme de travail 2000-2001
9. Date et lieu de la prochaine réunion
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport
12. Clôture de la réunion

ANNEXE III

LISTE DES PARTICIPANTS/LIST OF PARTICIPANTS

ALGERIE

Ms. Hadia Amrane
Sous-directeur des relations avec les institutions financières internationales
Ministère des finances

Alger

Adresse : 11. rue Victor Hugo
Tél : 73 54 72

M. Nour Eddine Khendoudi
Conseiller d'Ambassade
Ambassade de l'Algérie

Rabat

Tél : (212-7) 76 54 74

EGYPT

Dr. Ali Abdelaziz Soliman
First-Under Secretary
Ministry of International Cooperation

Cairo

Address : 12, Waked Street, Alfi
Tel : (202) 59 13 370 / 59 22 142
Fax : (202) 59 13 306
E-mail: alisoliman@yahoo.com or micaacs2@idsc1.gov.eg

Dr. Mohammad Talaat Khatab

Cairo

Address : Ministry of Transport – Transport Planning Authority
Tel : (202) 795 74 07
Fax : (202) 794 60 08
E-mail : Ministry of Transport

Dr. Ms. Amani Mohammad Najib Abou Zeid
Manager, Institutional Development
Cairo 11516

Address : Social Fund for Development, Hussein Hegazy Street, Kasr El Eini
Tel: 20123 17 65 17 (20) 123 176 517 (mobile)
Fax : (202) 795 06 28 (202) 3669148 (office)
E-mail : amani_abouzeid@sfdegypt.org

Dr. Mongy Ali Mohammed Badr

Diplomat

Cairo

Address : 96 Ahmed Orabi St. Commercial Representation
Ministry of Economy and Foreign Trade

Tel : (202) 347 18 90

Fax : (202) 345 18 40

LIBYE

M. Naser El Dissi

Représentant de l'Ambassade de Libye

Rabat

Adresse : Zair Street

Tél : (212-7) 63 18 71/72/73

Fax : (212-7) 63 18 77

MAROC

M. Abdelilah Ouaqouaq

Chef de la Division du budget économique

Ministère de la prévision économique et du plan

Rabat

Adresse : 14, rue de Tiuglir App.2

Tel : (212-7) 76 54 37 / 94 33 40

Fax : (212-7) 76 45 76

E-mail : A.ouaqouaq@Caramail.com

M. Abdelilah Benryane

Chef du service ECOSOC

Direction de la coopération multilatérale

Ministère des affaires étrangères et de la coopération

Rabat

Tel : (212-7) 76 68 29

M. Abdelhamid Chraïbi

Chef de Division de la communication et de la coopération

Ministère de la prévision économique et du plan

Rabat

Adresse: BP. 178

Tel : (212-7) 76 01 04

Fax : (212-7) 76 00 67

M. Abdelmajid Mellouki

Chef de service des relations avec les institutions internationales

Direction du trésor et des finances extérieures

Ministère de l'économie et des finances

Rabat

Adresse : 19B, angle Av. Mohamed Diouri et rue El Yarmouk, appt 16 - Kénitra
Tel : (212-7) 76 17 08
Fax : (212-7) 76 49 50
E-mail : a.mellouki@dtfe.mfie.gov.ma

M. El Hassan Eddez
Chef de service de la dette bilatérale
Direction du trésor et des finances extérieures
Ministère de l'économie et des finances
Rabat

Adresse : Résidence Narjiss – Secteur 18, bloc L, appt. D3 – Hay Riad
Tél : (212-7) 76 17 88
Fax : (212-7) 76 49 50
E-mail : e.eddez@dtfe.mfie.gov.ma

Mme Ouafae Ben Abdennebi
Chef de service de la coopération multilatérale
Ministère du développement social, de la solidarité,
de l'emploi, et de la formation professionnelle
Rabat

Adresse : Quartier des ministères
Tel : (212-7) 76 74 79
Fax : (212-7) 76 74 79
E-mail : wafaeb@hotmail.com

Ms. Latifa Redani
Ingénieur d'état au service des analyses des politiques agricoles
Direction de la programmation et des affaires économiques
Ministère de l'Agriculture du développement rural et de la pêche maritime
Rabat

Adresse : Av.Hassan II, Km. 4 Rte de Casa.
Tel : (212-7) 69 84 27
Fax : (212-7) 69 84 01
E-mail : Latifareda@yahoo.com

M. Abdelkrim Isbayene
Collaborateur du Secrétaire général
Ministère du développement social, de la solidarité, de l'emploi
et de la formation professionnelle
Rabat

Adresse : Quartier des ministères
Tel : (212-7) 76 43 27
Fax : (212-7) 76 21 90
E-mail : l-karim@hotmail.com

MAURITANIE

M. Mohamed Lemine Ould Kaber

Directeur adjoint des organisations internationales
Ministère des affaires étrangères et de la coopération
Nouakchott
Tél : (222) 93 18 77 / 93 81 26

M. Oumar Gueye
Coordinateur de la Division prévision
Direction de la programmation et des études
Ministère des Affaires économiques et du développement
Nouakchott
Adresse : B.P.238
Tel : (222) 25 03 49
Fax : (222) 25 46 17
E-mail : oumargueye@hotmail.com

SUDAN

Mr. Sayed Ahmed Abu Gabal
Deputy Director General
Economic Policies
Ministry of Finance and National Economy
Khartoum
Address: P.O. BOX 298
Tel: (249 11) 77 01 57 / 77 41 21

TUNISIE

M. Abdelkrim Hajji
Directeur
Ministère du Développement économique
Tunis
Adresse : Place de la monnaie
Tél : (216-1) 24 01 33 / 33 42 09
Fax : (216-1) 35 16 66

OBSERVATEURS

Association des organisations africaines de promotion commerciale (AOAPC)

Mrs. Liliane Badaoui
Chargée de l'administration & des finances p.i
Tanger
Adresse : Bd. Mohammed V. – BP 23, Pavillon International – 3^{ème} étage
Tél/Fax : (212-9) 32 44 65 - Mobile : (212-1) 196696
E-Mail : aoapc@mtds.com

M. Mokhtar Cheikh
Expert
Tanger

***Arab Authority For Agricultural Investment
and Development (AAID)***

M. Yousri Gabr
Chef du service des études, d'informations et de la planification
Khartoum
Adresse : PO BOX 2102
Tél : (249-11) 784924 / 784922 / 784919
Fax : (249-11) 772600
E-mail : yousrigabr@hotmail

M. Mekki El Shibly
Expert économique à la Direction des projets et des opérations
Khartoum
Adresse : PO BOX 2102
Tél : (249-11) 78 49 24 / 78 49 22 / 77 37 53
Fax : (249-11) 77 26 00
E-mail: SHIBLY.999@USA.net

***African Centre For Applied Research & Training
in Social Development (ACARTSOD)/(CAFRADES)***

Dr. Ahmed S. Fituri
Deputy Executive Director
ACARTSOD
Tripoli
Address: P.O Box 80606
Tel : (218-21) 483 51 03
Fax : (218-21) 483 50 66
E-mail : fituri_acartsod@hotmail.com

Arab Organization for Agricultural Development (AOAD)

Mr. Ahmed Abou Ayoub
Chief, OADA-Rabat Office
Arab Organization for Agricultural Development
Rabat-Chellah
Address: 17, rue Tiddas – BP 636
Tel : (212-7) 76 74 76
Fax : (212-7) 76 04 06
E-mail : aodart@mtds.com

Banque islamique de développement (BID)

M. Abdelfettah El Oudghiri

Chargé de projets

Rabat

Adresse : Av. Imam Malik, Km. 6,2, Souissi

Tél : (212-7) 75 71 91 / 65 97 51

Fax : (212-7) 75 72 60

E-mail : ISDB RRO@Maghrebnet.net.ma

Banque mondiale (BIRD)

M. Karim El Aynaoui

Economiste

Rabat

Adresse : 7, Larbi ben Abdellah, Souissi

Tél : (212-7) 63 60 50

Fax : (212-7) 63 60 51

E-mail : kelaynaoui@worldbank.org

***Centre africain de formation et de recherche administratives
pour le développement (CAFRAD)***

Dr. Tijjani Muhammad Bande

Directeur Général p.i.

Tanger

Adresse: Bd. Mohammed V - Pavillon International, B.P.310

Tél : (212) 1 30 72 69

Fax: (212) 9 32 57 85

E-mail : Cafrad@cafrad.org - Cafrad@pchalle.net.ma

Coopération allemande au développement - Bureau de la GTZ

M. Frank Hayer

Conseiller au projet «Conservation et Développement de l'Arganeraie»

Adresse : 14, Av. Fès – 10.000 Rabat

Tél : (212-7) 20 45 17 / 20 45 18

Fax : (212-7) 20 45 19

E-mail : GTZ-MAROC@mtds.net.ma

Conseil international de l'action sociale (CIAS) - Montréal

M. Hassan Boutaleb

Secrétaire général, AMAEF

Casablanca

Adresse : 53, Rue Allal Ben Abdellah
Tél: (212-2) 30 65 85 / 44 38 02 / 01 16 45 04
Fax: (212-2) 44 38 03 / 44 56 17
E-Mail: amaef@casanet.net.ma

Délégation régionale du Ministère des transports et de la marine marchande

M. Allal El Azzouzi
Délégué régional

Tanger

Tél: (212-9) 93 94 15 / 32

Délégation régionale du commerce et Industrie

M. Ahmed Kuskusi
Chef du service

Tanger

Adresse : Rue Baghdad – Imm. Lyon B6
Tél: (212-9) 94 60 26

Délégation régionale de l'agriculture

M. Mohamed Hadri
Directeur provincial de l'agriculture

Tanger

Tél : (212-9) 94 02 06

Délégation régionale de la prévision économique et du plan

M. Maalmi Abdelaziz
Délégué régional du ministère de la prévision économique et du plan

Tanger

Adresse : Pavillon international de Tanger – BP 104
Tél : (212-9) 94 08 93 / 94 06 98
Fax : (212-9) 94 03 64
E-mail : mpep@tanja.net.ma

Haut commissariat pour les réfugiés (HCR)

Monsieur Mohamed M'jid
Délégué honoraire du HCR

Casablanca

Adresse : 13, rue Blida - BP 13434, CP
Tél : (212-2) 20 03 96
Fax : (212-2) 27 98 55

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Dr. Raouf Benammar
Représentant de l'OMS au Maroc
Rabat
Adresse : BP 812, Rabat-Méchouar
Fax : (212-7) 76 68 05
E-mail : Rbenammar@sante.gov.ma

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

M. Bouna Sémou Diouf
Représentant résident du PNUD
et Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Maroc
Adresse : Casier ONU - Rabat-chellah
Tél : (212-7) 70 35 55
Fax : (212-7) 70 15 66
E-mail : fo.mar@undp.org

M. Mohamed Bouâssami
Représentant résident assistant
Adresse : Casier ONU - Rabat-chellah
Tél : (212-7) 70 35 55
Fax : (212-7) 70 15 66
E-mail : fo.mar@undp.org
mohamed.bouassami@undp.org

UNDP/AFRICAN FUTURES

Mr. Hassan Musa Yousif
Population and Environment Specialist
Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)
Address: Immeuble N'zarama, Bd. Lagunaire 2ème étage - P.O Box 1747
Tel: (225) 22 26 69 / (225) 22 26 70
Fax: (225) 22 26 64
E-mail: Hyousif@africanfutures.co.ci

Union du Maghreb Arabe (UMA)

M. Jamel Boujdaria
Chef de division S.G.U.M.A.
Rabat
Adresse : 26-27, rue Okba Agdal B.P.1310

Tél : (212-7) 77 26 76 / 77 26 68
Fax : (212-7) 77 26 93
E-mail : uma@mtds.com
URL: www.maghrebarabe.org

Corps diplomatique

Ms. Stéphanie Sweet
Consul du Royaume Uni
Consulat du Royaume Uni
Tanger
Adresse : 41, Bd. Mohammed V.
Tél : (212-9) 94 15 57

M. Giuseppe Ferrante
Consul d'Italie
Consulat d'Italie
Tanger
Adresse : Rue Garibaldi

M. Mohamed Hitmi
Consul honoraire d'Equateur
Consulat honoraire d'Equateur
Tanger

Autres institutions

M. Agrar
Directeur
Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG)
Tanger
Tél : (212-9) 31 34 88

Secrétariat CEA

M. Halidou Ouedraogo
Chief SRDC Coordination Unit
UN-NADAF Secretariat, COES
UNECA
Addis Ababa

Adresse : P.O. Box 3001
Tel : (251-1) 51 04 68 ou 44 34 18
Fax : (251-1) 51 04 68
E-Mail : houed@yahoo.org

M. Patrick chiumya
Chief CGSD
CEA , Addis Ababa

Secrétariat CDSR

Adresse : Pavillon International, Bd. Mohamed V – BP.316
Tél : (212-9) 32 23 45/ 46 /47
Fax : (212-9) 340357
E-mail : srdc@pchalle.net.ma

M. Abdelouahab Rezig
Directeur du CDSR

M. Patrick Bugembe
Economiste principal

M. José Luis de Pedro
Economiste

Mme Aimée Andrianasolo
Economiste

Mme Semia G. de Tapia
Economiste

M. Thomas Goggin
Chargé des finances

ANNEXE IV

Message de remerciements à Sa Majesté Mohammed VI Roi du Maroc, au Gouvernement et au Peuple marocains

A l'occasion de la tenue de la quinzième réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Centre de développement sous-régional pour l'Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique (CEA/CDSR), à Tanger (Maroc), du 28 au 31 mars 2000, les délégations des pays membres participants ont l'honneur d'exprimer à sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc, ainsi qu'au Gouvernement et au Peuple marocains hospitaliers, leurs plus vifs remerciements et leur profonde gratitude pour la qualité exceptionnelle de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à la disposition du Comité.

Les délégations expriment également leur gratitude et leur considération à son Altesse Royale la Princesse Lalla Fatima Zohra et à Son Excellence le Wali de la région de Tanger-Tétouan pour avoir bien voulu rehausser de leur présence la séance d'ouverture des travaux de cette session, ce qui a été ressenti comme étant un encouragement à n'épargner aucun effort afin que les travaux de la réunion aboutissent à des résultats qu'ils espèrent profitables pour les activités du Centre en particulier et pour les peuples d'Afrique du Nord en général.

Fait à Tanger, le 31 mars 2000